

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE-LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Émard, le **mardi 14 avril 2009, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

**Sont présents et forment quorum :**

La mairesse suppléante : Pauline Ouimet

Les conseillers: Michel St-Louis, Hugo Bondu, Bernard St-Louis et Larry Boismenu

Est absent le maire Denis Simard

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, est aussi présente.

\*\*\*\*\*

**Ouverture de la séance**

Le maire déclare la séance ouverte à 19 h.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 078-04-2009  
Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu, appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF  
ORDRE DU JOUR  
14 AVRIL 2009 – 19 h**

1. Ouverture de la séance;
2. a) Adoption de l'ordre du jour;  
b) Rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2008;  
c) Rapport financier pour l'exercice financier 2008;
3. ADOPTION DU(DES) PROCÈS-VERBAL (VERBAUX):  
a) Séance ordinaire du 9 mars 2009;  
b) Procès-verbal de l'ouverture des soumissions numéro AO-01-2009-03-09 – Fourniture de plaques d'identification de numéros civiques;
4. Correspondance;
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
a) Suivi budgétaire, bilan et transfert de fonds au 31 mars 2009;  
b) Registre des comptes à payer au 31 mars 2009;  
c) Registre des comptes à payer au 15 avril 2009;  
d) Registre des salaires du 1<sup>er</sup> au 28 mars 2009;  
e) Rapport de la secrétaire-trésorière - Délégation de compétence;  
f) 9164-2694 Québec inc. – Pourvoirie Michel St-Louis– Demande de permis d'alcool;  
g) Promotion du concours «Je prends ma place»;

- h) Association de protection du Petit et du Grand Lac du Cerf – Dépôt de la pétition budget et taxes municipales 2009;
- i) Dépôt des lettres envoyées directement à la municipalité concernant la pétition budget et taxes municipales 2009;
- j) Club des Loisirs de Lac-du-Cerf – Dépôt de la décharge de responsabilité;
- k) Démission du conseiller au poste numéro 5 – Monsieur Daniel A. Dostaler;
- l) Vacance au poste de conseiller au poste numéro 5;
- m) Achat d'un réfrigérateur pour l'Hôtel de Ville;
- n) Politique relative à la fourniture de services internet par les organismes municipaux propriétaires de la dorsale municipale dans le cadre de la convention 2006;
- o) Soumission numéro AO-01-2009-03-09 – Fourniture de plaques d'identification de numéros civiques;

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- a)

7. TRANSPORT

- a) Engagement de crédit pour le balayage des rues – 1 500\$ ;
- b) Engagement de crédit pour la location d'une niveleuse – 10 000\$ ;
- c) Soumissions pour l'achat de chlorure de calcium;
- d) Demande de madame Lyne Gauthier;
- e) MTQ – Subvention de 109 699\$ pour l'année 2009 dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
- f) MTQ – 2<sup>e</sup> versement provisoire de la subvention pour le transport adapté aux personnes handicapées pour l'année 2008;
- g) UMQ – Invitation à joindre le regroupement d'achats pour le chlorure de sodium (sel de déglacage) – saison 2009-2010;
- h) Achat d'un véhicule usagé;
- i) Engagement de crédit pour du décapage sur les chemins : du Cerf, Dicaire, du Lac-à-Dick et Wester;

8. HYGIÈNE DU MILIEU

- a. Info de la représentante à la RIDL;
- b. RIDL – Collectes municipales de résidus domestiques dangereux;

9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- a) Nomination d'un nouveau membre au Comité consultatif d'Urbanisme;
- b) Enviro))Septic – session le mercredi 15 avril 2009 à Mont-Laurier;
- c) -
- d) Avis de dépôt au cadastre – Lot 23B-13 rang 9;
- e) Vacances de l'inspecteur en bâtiment et environnement – fin mai 2009;

10. LOISIRS

- a)

11. CULTURE

- a) CRSBPL – Rencontre sectorielle le 16 avril 2009 – Motel l'Étape à Mont-Laurier;
- b) -

12. LACS ET ENVIRONNEMENT

- a) COBALI – Distribution des arbres;
- b) Engagement d'un trappeur de castors pour l'écoulement et la surveillance du ruisseau Lefebvre;

13. AVIS DE MOTION

- a) Avis de motion, avec dispense de lecture, afin que soit adopté à une séance ultérieure un règlement modifiant le Règlement numéro 144-93 relatif à la construction, à la cession et à la municipalisation des rues publiques ou privées;
- b) Avis de motion, avec dispense de lecture, afin que soit adopté à une séance ultérieure un règlement concernant la numérotation des immeubles pour le service 9-1-1 et établissant un tarif à cet effet;

14. RÈGLEMENTS

15. VARIA

16. Période de questions;

17. Levée de la séance.

et d'ajouter le sujet 9 f) Rencontre des inspecteurs en bâtiment/environnement – le jeudi 16 avril 2009.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**PRÉSENTATION DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR ET DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE FINANCIER 2008**

**Résolution n° 079-04-2009**

**Présentation du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2008**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2008, tel que présenté par notre firme comptable Dumoulin Ethier Lacroix CA inc. et de faire parvenir une copie de ce rapport au Ministère des Affaires municipales et des Régions.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 080-04-2009**

**Présentation du rapport financier pour l'exercice financier 2008**

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu, appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport financier pour l'exercice financier 2008 tel que présenté par notre firme comptable Dumoulin Ethier Lacroix CA inc. et de faire parvenir une copie de ce rapport au Ministère des Affaires municipales et des Régions.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 081-04-2009**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2009**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2009.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 082-04-2009**

**Adoption du procès-verbal de l'ouverture des soumissions numéro AO-01-2009-03-09 – Fourniture de plaques d'identification de numéros civiques**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par le le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'ouverture des l'ouverture des soumissions numéro AO-01-2009-03-09 – Fourniture de plaques d'identification de numéros civiques.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**CORRESPONDANCE – 14 avril 2009**

4-1	24 février 2009- Commission scolaire Pierre-Neveu	M. Normand Bélanger	Rapport annuel 2007-2008
4-2	4 mars 2009 MRC d'Antoine- Labelle	M. Pierre Borduas	Communiqué de presse rassurant la population sur les émanations de radon.
4-3	10 mars 2009 CLD de la MRC d'Antoine-Labelle	M. Gaétan Lefebvre	Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II  Date limite pour les projets : 17 avril 2009
4-4	12 mars 2009	M. Robert Scantland	Courriel d'excuses pour les paroles acerbes et amères qu'il a prononcées à la sortie de la séance ordinaire le 9 mars dernier et demandant de poursuivre le débat de manière démocratique et que tous les citoyens aient l'opportunité d'exprimer leurs opinions en utilisant tous les moyens démocratiques mis à leur disposition sans crainte de se faire frappé d'ostracisme.

4-5	12 mars 2009 Association de protection du Petit et du Grand Lac du Cerf	M. Keith Rogers	Courriel nous avisant de la nouvelle adresse de l'Association soit le 639, chemin Léonard, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0
4-6	26 février 2009	M. Georges Bélanger	Questionnements sur l'augmentation de 26,5% avec l'an passé.
4-7	13 mars 2009	M <sup>me</sup> Linda Martel	Contestation du taux de taxes trop élevé.
4-8	18 mars 2009	M. Paul Graham	Commentaires sur le taux de taxes trop élevé.
4-9	19 mars 2009	M. Guy Hatin	Commentaires sur les taxes municipales, les services municipaux, l'augmentation salariale de la directrice générale et le temps supplémentaire.
4-10	23 mars 2009	M <sup>me</sup> Diane Lépine	Contestation des montants de taxes municipales. Elle demande que son dossier soit révisé pour des raisons spécifiques.
4-11	Mars – Avril 2009 MRC d'Antoine-Labelle	M. Pierre Borduas	Adoption des Règlements suivants :  No 354 - modifiant le règlement numéro 315 et abrogeant divers règlements, procès-verbaux et actes d'accord relatifs à des cours d'eau.  No 355 – modifiant le règlement numéro un et ses amendements relatifs au lieu du bureau du secrétaire-trésorier/directeur général de la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle, de même que les dates, heures et endroits des séances du Conseil de la MRC d'Antoine-Labelle.  No 356 – Modifiant le règlement numéro 341 concernant la circulation, la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans le Parc régional du Poisson Blanc.  No 357 – Modifiant le règlement de contrôle intérimaire numéro 312 concernant certaines zones sujettes à inondation dans la MRC d'Antoine-Labelle.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**Résolution n° 083-04-2009**  
**Suivi budgétaire, bilan et transferts de fonds au 31 mars 2009**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport budgétaire et le bilan au 31 mars 2009, pour dépôt.

Il est de plus résolu d'accepter les transferts de fonds suivants :

2009/04/09 12:11:44		MUNICIPALITE DE LAC-DU-CERF				5a N° Page 1	
		Rapport des modifications				Année 2009	
Résolution	Note	Période d'effet	N° de compte	Débit	Crédit	Budget cour.	Budget rev.
2009-03-31	TRANSFERTS DE FONDS	3 2009/03/31	02-451-10-952	4 440			4 440
			02-451-10-951		4 440	34 565	30 125
			02-460-00-151	200			200
			02-701-50-151		200	9 236	9 036
			02-610-00-999	121			121
			01-211-10		121	- 691 997	- 692 118
			02-701-40-447	112			112
			02-702-90-959		112	12 074	11 962
			03-200-00-016	501		5 000	5 501
			02-701-20-522		501	1 800	1 299

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 084-04-2009**  
**Registre des comptes à payer au 31 mars 2009**

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu, appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 31 MARS 2009			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M900067	à	M900074	33 381,03 \$
I900075	à	I900077	4 217,30 \$
M900135	à	I900146	11 066,00 \$
C900147	à	C900167	7 765,56 \$
I900168	à	I900169	4 247,24 \$
I900185	à	I900189	4 594,30 \$
<b>TOTAL</b>			<b>65 271,43 \$</b>

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 14 avril 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

**Résolution n° 085-04-2009**  
**Registre des comptes à payer au 15 avril 2009**

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu, appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

<b>MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF</b>			
<b>REGISTRE DES COMPTES À PAYER</b>			
<b>AU 15 AVRIL 2009</b>			
<b>NO CHÈQUE</b>	<b>À</b>	<b>NO. CHÈQUE</b>	<b>TOTAL</b>
M900170	à	I900182	2 125,39 \$
M900183	à	M900184	18 990,66 \$
<b>TOTAL</b>			<b>21 116,05 \$</b>

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 15 avril 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 086-04-2009**  
**Registre des salaires pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 mars 2009**

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis, appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'approuver le paiement des registres des chèques salaires pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 mars 2009, se totalisant à 13 334.65 \$. Chèques numéro D290074 au D290104.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 avril 2009,

Jacinthe Valiquette  
 Secrétaire-trésorière et directrice générale

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 087-04-2009**

**Rapport de la secrétaire-trésorière/directrice générale - délégation de compétence**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la secrétaire-trésorière/directrice générale, bons de commande : ENB900033 à ENB900037 se totalisant à 350,10\$.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 avril 2009

Jacinthe Valiquette  
Secrétaire-trésorière et directrice générale

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 088-04-2009**

**Demande relative à un permis ou à une licence à la RACJ - 9164-2694 Québec inc. Pourvoirie Michel St-Louis - Établissement 840-363 – Interchanger les numéros civiques sur la propriété de monsieur Michel St-Louis – matricule (79015) 7726-66-4090**

Le conseiller Michel St-Louis divulgue son intérêt dans la question puisqu'il est propriétaire de l'établissement 840-363 et se retire des délibérations à 19 h 35.

CONSIDÉRANT que selon l'avis de demandes relatives à un permis ou à une licence de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJ), en date du 2 mars 2009, l'adresse de l'endroit d'exploitation du bar dans le pavillon de chasse ou de pêche appartenant à 9164-2694 Québec inc. – Pourvoirie Michel St-Louis est le 30, chemin Baie-Laplante, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0;

CONSIDÉRANT que selon la numérotation civique de la Municipalité de Lac-du-Cerf l'endroit d'exploitation du bar est situé au 32, chemin Baie-Laplante, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Larry Boismenu, appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à la majorité que les numéros civiques des bâtiments sur la propriété de monsieur Michel St-Louis, matricule (79015) 7726-66-4090, soient interchangés comme suit :

Adresse du bar : 30, chemin Baie-Laplante  
Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0

Adresse du domicile : 32, chemin Baie-Laplante  
Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0

ADOPTÉE

c.c. Madame Hélène Blouin – Régie des alcools, des courses et des jeux  
Monsieur Michel St-Louis – Propriétaire de l'établissement 840-363  
Monsieur Yvon Allen – Service d'évaluation MRC d'Antoine-Labelle

**Résolution n° 089-04-2009**

**Mise en candidature de monsieur Hugo Bondu pour le Prix de la relève politique municipale dans le cadre du concours provincial de reconnaissance Je prends ma place**

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis, appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité de présenter la candidature de monsieur Hugo Bondu pour le Prix de la relève politique municipale dans le cadre du concours provincial de reconnaissance *Je prends ma place*.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 090-04-2009**

**Association de protection du Petit et du Grand Lac du Cerf – Dépôt de la pétition sur le budget et les taxes municipales 2009**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité d'aviser l'Association de protection du Petit et du Grand Lac du Cerf que nous accusons réception de leur lettre du 20 mars 2009 concernant la pétition sur le budget et les taxes municipales 2009, que les lettres de pétitions ont été déposées et de leur faire parvenir la réponse suivante qui a été présentée par la mairesse suppléante lors de la séance ordinaire du 14 avril 2009, soit :

Réponse : pétition-budget et taxes municipales 2009

Moi, ainsi que mes collègues ne sommes pas plus heureux que chacun de vous de payer plus cher de taxes cette année. Nous considérons que nous avons fait un travail colossal compte tenu du nouveau rôle et que nous avons travaillé dans l'intérêt de l'ensemble des citoyens. Nous faisons aussi la promesse de travailler avec notre budget serré toute l'année et d'étudier grandement pour une baisse de taxes au prochain budget.

J'aimerais aussi vous dire que je suis native du Lac-du-Cerf ainsi que quelques-uns de mes collègues. Nous avons fait le choix de rester ou de revenir au Lac-du-Cerf, parce que nous considérons que nous avons un village exceptionnel. J'ose imaginer que tous ceux qui prennent la décision de bâtir ou d'acheter une résidence au Lac-du-Cerf, prennent le temps de s'informer des services et des règlements et que suite à ces informations ces personnes font le choix de vivre dans la nature qui n'a pas de prix. Les grosses bâtisses, les résidences de grande valeur c'est magnifique, mais il faut être conscient que leurs valeurs font augmenter le rôle d'évaluation.

Pour terminer, vous, les citoyens, nous avez élus pour vous représenter et nous, les élus, on a fait le serment de travailler dans l'intérêt général des citoyens. Nous considérons que c'est ce que nous faisons dans le meilleur de nos connaissances.

Merci.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Dépôt des lettres envoyées directement à la municipalité concernant la pétition du budget et taxes municipales 2009**

Ces lettres étant déposées au Conseil municipal, des copies seront remises à l'Association de protection du Petit et du Grand Lac du Cerf.

\*\*\*\*\*

**Club des Loisirs de Lac-du-Cerf – Dépôt de la décharge de responsabilité**

Dépôt en date du 6 avril 2009 de la décharge de responsabilité du Club des Loisirs de Lac-du-Cerf.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 091-04-2009**  
**Joindre une preuve d'assurances à la décharge de responsabilité**

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu, appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité qu'une preuve d'assurances soit jointe à la décharge de responsabilité signée par les organismes qui entreposent des biens dans les bâtiments de la Municipalité de Lac-du-Cerf.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 092-04-2009**  
**Démission du conseiller au poste numéro 5 – Monsieur Daniel A. Dostaler**

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu, appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt la lettre de démission du conseiller au poste numéro 5, monsieur Daniel A. Dostaler.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 093-04-2009**  
**Vacance au poste de conseiller au poste numéro 5**

CONSIDÉRANT la lettre de la directrice générale avisant le Conseil municipal qu'il y a vacance au poste de conseiller au siège numéro 5 suite à la démission de monsieur Daniel A. Dostaler en date du 5 avril 2009 ;

CONSIDÉRANT que lorsque la vacance à un poste de membre du conseil est constatée dans les douze (12) mois qui précèdent le jour fixé pour la prochaine élection régulière, il n'y a pas d'élection partielle pour combler ce poste, à moins que le conseil municipal n'en décide autrement.

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu, appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité de ne pas combler ce poste par une élection partielle, d'attendre lors de l'élection régulière en novembre 2009.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 094-04-2009**  
**Achat d'un réfrigérateur pour l'Hôtel de Ville**

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis, appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité de faire l'achat chez Appareils électroménagers Lac-du-Cerf, d'un réfrigérateur de marque Inglis pour la somme de 550 \$ taxes incluses avec une garantie d'un an.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

03-100-00-001      Équipements et mobiliers de bureau      550\$

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 avril 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 095-04-2009**  
**Politique relative à la fourniture de services internet par les organismes municipaux propriétaires de la dorsale municipale dans le cadre de la convention 2006**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'adopter la politique relative à la fourniture de services internet par les organismes municipaux propriétaires de la dorsale municipale dans le cadre de la convention signée en 2006 et d'autoriser le maire, Denis Simard, et la secrétaire-trésorière et directrice générale, Jacinthe Valiquette, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf, ladite politique.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 096-04-2009**  
**Soumission numéro AO-01-2009-03-09 – Fourniture de plaques d'identification de numéros civiques**

CONSIDÉRANT      que la Municipalité de Lac-du-Cerf a demandé des soumissions, par invitation, pour la fourniture de plaques d'identification de numéros civiques;

CONSIDÉRANT      qu'une seule soumission a été déposée soit celle de Signotech inc. ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel St-Louis, appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat de fourniture de plaques d'identification de numéros civiques à Signotech inc. pour le prix unitaire suivant :

Plaque civique	10,95 \$
Poteau	13,05 \$
Boulon et écrou	0,75 \$
Capuchon	0,25 \$
	<hr/>
Sous-total	25,00 \$
TPS	1.25 \$
TVQ	1,97 \$
	<hr/>
Total	28,22 \$

et ce, conformément aux clauses et conditions contenues dans l'appel d'offres, Soumission numéro AO-01-2009-03-09 – Fournitures de plaques d'identification de numéros civiques.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

02-355-00-640 Numéros civiques d'urgence 14 505,85 \$

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 avril 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

**TRANSPORT**

**Résolution n° 097-04-2009**

**Engagement de crédit pour le balayage des rues – 1 500 \$**

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis, appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'engager un crédit de 1 500 \$ pour le balayage des rues pour l'année 2009.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

02-320-00-522 – Balayage de rues - 1 500 \$

Signé à Lac-du-Cerf, 14 avril 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° : 098-04-2009**

**Engagement de crédit pour la location d'une niveleuse – 10 000\$**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité d'engager un crédit de 10 000 \$ pour la location d'une niveleuse pour l'année 2009.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

02-320-00-516 – Location de niveleuse - 10 000 \$

Signé à Lac-du-Cerf, 14 avril 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

**Résolution n° 099-04-2009**  
**Achat de chlorure de calcium**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a reçu trois offres de prix pour l'achat de chlorure de calcium, à savoir :

**Sel Warwick**

83 à 87% 20 ballots de 1 tonne 469,22 \$/unité FAB Lac-du-Cerf  
s'ajoute les taxes applicables.

**Somavrac**

Xtra85 20 t.m. 498,00 \$/t.m. FAB Lac-du-Cerf  
s'ajoute les taxes applicables.

**Calco**

20 t.m. 535,76 \$/t.m. FAB Lac-du-Cerf  
s'ajoute les taxes applicables.

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu, appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité de faire l'achat de 20 ballots d'une tonne chez Sel Warwick au prix de 529,63 \$ taxes et livraison incluses.

Il est de plus résolu à l'unanimité d'autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale à transférer du poste 02-320-00-521 124 \$ au poste 02-320-00-635.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

02-320-00-635 – Produits chimiques – Abat-poussière – 10 123,42 \$

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 avril 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 100-04-2009**  
**Demande de madame Lyne Gauthier – chemin Forget**

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis, appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité de mandater l'inspecteur municipal, monsieur Maurice Marier, à rencontrer madame Lyne Gauthier à ce sujet.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**MTQ – Subvention de 109 699 \$ pour l’année 2009**

Lettre en date du 27 mars 2009 de monsieur Norman MacMillan du Ministère des Transports du Québec nous informant que la municipalité recevra une subvention de 109 699 \$ pour l’année 2009 dans le cadre du Programme d’aide à l’entretien du réseau routier municipal.

\*\*\*\*\*

**MTQ – 2<sup>e</sup> versement provisoire de la subvention pour le transport adapté aux personnes handicapées pour l’année 2008**

Lettre de monsieur Luc Cossette du ministère des Transports du Québec, en date du 19 mars 2009, nous avisant que le ministère nous expédiera un chèque au montant de 2 240 \$ à titre de deuxième versement provisoire de la subvention au transport adapté aux personnes handicapées pour l’année 2008.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 101-04-2009**

**Mandat à l’Union des Municipalités du Québec pour l’achat de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium)**

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une municipalité de conclure avec l’Union des municipalités du Québec une entente ayant pour but l’achat de matériel;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une proposition de l’Union des municipalités du Québec de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d’appel d’offres pour un achat regroupé de chlorure de sodium;

ATTENDU QUE la proposition de l’Union des municipalités est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure de sodium dans les quantités nécessaires pour ses activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l’unanimité ce qui suit :

QUE la Municipalité confie, à l’Union des municipalités du Québec, le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d’appel d’offres pour adjuger un contrat d’achat regroupé du chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité;

QUE la Municipalité confie ce mandat à l’Union des municipalités du Québec, pour les quatre (4) prochaines années, du 1 mai 2009 au 30 avril 2013;

QUE si l’UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s’engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les quantités de chlorure de sodium dont elle aura besoin annuellement en remplissant la fiche d'information et le cahier des charges que lui transmettra annuellement l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée chaque année;

QUE pour se retirer du programme d'achat regroupé de chlorure de sodium, la Municipalité devra faire parvenir une résolution de son Conseil à cet effet 30 jours avant le dépôt de l'appel d'offres annuel;

QUE la Municipalité reconnaît que l'Union des municipalités du Québec recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes; ledit taux est fixé annuellement et est inscrit dans le cahier des charges lors de l'appel d'offres public;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 102-04-2009**

**Achat d'une fourgonnette de marque Dodge Ram Van 1500 de l'année 2000 – Les voitures usagées de Mont-Laurier inc.**

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis, appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité de faire inspecter le véhicule par le Garage Martin Léonard. Si l'inspection est positive, de procéder à l'achat de la fourgonnette de marque Dodge Ram Van 1500 de l'année 2000 indiquant à l'odomètre 83 265 km pour la somme de 5 643,75 \$ chez Les Voitures usagées de Mont-Laurier et d'autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale à faire un transfert de 394 \$ du poste 02-701-50-522 au poste 03-200-00-011.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

03-200-00-011 - Camion de service usagé - 5 393,75 \$

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 avril 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 103-04-2009**

**Engagement de crédit pour du décapage sur les chemins du Cerf, Dicaire, du Lac-à-Dick et Wester**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité d'engager un crédit de 4 000 \$ pour du décapage sur les chemins du Cerf, Dicaire, du Lac-à-Dick et Wester et de faire exécuter les travaux par Excavation Gaétan Lacelle inc.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

03-200-00-038      TECQ – Dynamitage et remise en état chemins    4 000 \$

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 avril 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**Info de la représentante à la RIDL**

Madame Pauline Ouimet présente le composteur que les contribuables peuvent se procurer pour le tiers du prix, car les deux tiers sont payés par la RIDL et la Municipalité. Somme à déboursier pour les contribuables : 13,50\$ + taxes (15.24 \$).

Madame Ouimet dépose le rapport financier 2008 de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre.

Madame Ouimet explique qu'il y a eu une autre rencontre avec la compagnie Aecon qui veut faire avec l'usine de Lac-des-Iles le brûlage des déchets pour préserver le site et faire du biogaz.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 104-04-2009**

**RIDL – Collectes municipales et résidus domestiques dangereux**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité et résolu à l'unanimité que la municipalité de Lac-du-Cerf participe à la récupération des résidus domestiques dangereux (RDD), le jeudi 25 juin 2009.

Les RDD devront être apportés au garage municipal situé au 214, rue Principale, le jeudi 25 juin 2008 durant les heures suivantes : 9 h à 12 h et 13 h à 17 h.

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre se chargera de la publicité.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**URBANISME**

**Résolution n° 105-04-2009**

**Nomination d'un nouveau membre au Comité consultatif d'urbanisme**

CONSIDÉRANT qu'un nouveau membre doit être nommé au Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Lac-du-Cerf suite au décès de monsieur Gérald Ouimet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Daniel A. Dostaler à titre de directeur du Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 106-04-2009**

**Enviro))septic system – Session d'information – 15 avril 2009 – Mont-Laurier**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur en bâtiment et environnement, monsieur Christian Massé, à assister à la session d'information d'Enviro))septic System qui se tiendra à Mont-Laurier, le mercredi 15 avril 2009 et à déboursier les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 avril 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

**Avis de dépôt au cadastre – 29B-13 rang 9**

Avis de dépôt au cadastre du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune d'un plan parcellaire du lot 29B-13, rang 9, Canton de Dudley.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 107-04-2009**

**Vacances de l'inspecteur en bâtiment et environnement – fin mai 2009**

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu, appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur en bâtiment et environnement, monsieur Christian Massé, à prendre une semaine de vacances à la fin mai 2009.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 108-04-2009**

**MRC d'Antoine-Labelle – Rencontre des inspecteurs – 16 avril 2009 – Mont-Laurier**

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu, appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur en bâtiment et environnement, monsieur Christian Massé, à assister à la rencontre des inspecteurs qui se tiendra à Mont-Laurier, le jeudi 16 avril 2009 et à déboursier les frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 avril 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

**CULTURE**

**Résolution n° 109-04-2009**

**Bibliothèque municipale – Rencontre sectorielle à l'Auberge l'Étape à Mont-Laurier – 16 avril 2009**

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu, appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité d'autoriser Mesdames Francine B. St-Louis et Pauline Ouimet à participer à la réunion sectorielle de la CRSBPL qui aura lieu le 16 avril 2009 à Mont-Laurier et de rembourser les frais de déplacement pour cette activité sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 avril 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

**LACS ET ENVIRONNEMENT**

**COBALI – Distribution d’arbres**

Le Conseil municipal explique qu’il aimerait pouvoir faire la distribution de 1000 arbres, des feuillus, si possible. Il demande de contacter monsieur Keith Rogers lorsque nous aurons des informations à ce sujet.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 110-04-2009**  
**Engagement d’un trappeur de castors pour l’écoulement et la surveillance du ruisseau Lefebvre**

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis, appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l’unanimité d’engager monsieur Michel Valiquette à titre de trappeur de castors pour l’écoulement et la surveillance du ruisseau Lefebvre.

Le montant alloué au trappeur est de 40 \$ par castor capturé incluant les frais de déplacement.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**AVIS DE MOTION**

**Résolution n° 111-04-2009**  
**Avis de motion – Règlement modifiant le règlement numéro 144-93 relatif à la construction, à la cession et à la municipalisation des rues publiques et privées**

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller Larry Boismenu afin que soit adopté, à une séance ultérieure, un règlement modifiant le Règlement 144-93 relatif à la construction, à la cession et à la municipalisation des rues publiques et privées. Cet avis de motion est donné avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 112-04-2009**  
**Avis de motion – Règlement concernant la numérotation des immeubles pour le service 9-1-1 et établissant un tarif à cet effet**

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller Bernard St-Louis afin que soit adopté, à une séance ultérieure, un règlement concernant la numérotation des immeubles pour le service 9-1-1 et établissant un tarif à cet effet. Cet avis de motion est donné avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions débute à 19 h 55.

**1. Monsieur Pierre Martel**

Monsieur Pierre Martel demande des informations concernant :

- La surveillance de la plage cette année;
- Élection partielle ( il n’y pas d’élection partielle);
- Le balayage des rues;
- Le transport adapté;
- L’achat d’un véhicule usagé (fourgonnette);
- Nomination d’un nouveau membre au Comité consultatif d’urbanisme.

**2. Monsieur Christian Gamache**

Monsieur Christian Gamache demande s’il peut faire lecture de la lettre de monsieur Guy Hatin étant donné que ce dernier avait fait le souhait qu’elle soit lue.

Réponse est faite que non, car le Conseil municipal n’est pas tenu de la lire et que le Conseil municipal a pris la décision de ne plus lire les correspondances. La mairesse suppléante ajoute que les personnes qui désirent en prendre connaissance la lettre est déposée aux archives de la municipalité.

**3. Monsieur André Rodrigue**

Monsieur André Rodrigue demande des informations afin de savoir ce que va faire le Conseil municipal avec la pétition déposée.

La période de questions se termine à 20 h 24.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 113-04-2009  
Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 20 h 25.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

Denis Simard,  
Maire

Jacinthe Valiquette,  
Secrétaire-trésorière et directrice générale